

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école St-Patrice tenue par vidéoconférence TEAMS le mardi 30 mars 2021 à 19 h.

PRÉSENCES

Présent	Absent			Présent	Absent		
x		Daniel Martin	président		x	François Béliveau	enseignante
x		Martine Hébert	vice-présidente	x		Annie Brisebois	enseignante
x		Frederic Weekers	parent	x		Vickiane Lantagne	enseignante subst.
x		Stéphanie Lebel	parent	x		Isabelle Doiron	pers. soutien
x		Marie-France Tremblay	parent	x		Viky Lanteigne	SDG
	x	Lucy Bournival	subst.	x 19h09		Yves Boyer	communauté
	x	France Leblanc	subst.	x		Jean-François Fortin	directeur

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président constate le quorum et ouvre la cinquième séance du conseil d'établissement 2020/2021 à 19 h 02.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE20/21-39

Il est proposé par madame Martine Hébert d'approuver l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions du public.
4. Info Covid-19
5. Approbation du procès-verbal du 16 février 2021.
6. Suivi au procès-verbal du 16 février 2021.
7. Formation obligatoire pour les membres du conseil (Capsule # 5)
8. Acte d'établissement Information
9. Mesures budgétaires (montants et plan de déploiement) Adoption
10. Grilles-matières 2021-2022 Approbation
11. Entrée progressive du préscolaire 2021-2022..... Approbation
12. Programmation des activités. Approbation (art. 87)
- a) Secrets de Castelet
13. Projet de semis et vente de fleurs dans le groupe GADSP Adoption
14. Fonds à destination spéciale Information
15. Règles de fonctionnement du service de garde Approbation
16. Nomination de bénévoles
17. Rénovations été 2021 Information
18. Organisation de participation des parents (OPP)
19. Information du président du conseil d'établissement.
20. Information des membres du personnel de l'école.
21. Information de la responsable du service de garde.
22. Information du représentant de la communauté.
23. Information de la direction d'école.
24. Coups de cœur 2020-2021.
25. Levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

3. Période de questions du public

Aucun public.

4. **Info Covid-19**

Nous assistons à un resserrement des règles avec l'arrivée possible des variants.

Monsieur Fortin précise qu'aucuns des masques retirés par Santé Canada n'ont été distribués aux élèves.

5. **Approbation du procès-verbal du 16 février 2021**

CE20/21-40

Il est proposé par madame Marie-France Tremblay d'approuver le procès-verbal du 16 février 2021 tel que présenté par la direction de l'établissement.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

6. **Suivi au procès-verbal du 16 février 2021**

Aucun

7. **Formation obligatoire pour les membres du conseil (Capsule #5)**

Monsieur Fortin résume la capsule #5 que les membres du conseil étaient invités à visionner. Le sujet abordé dans la capsule est le fonctionnement du conseil d'établissement (choix du président et vice-président, règles de régie interne, nombre de séances, etc.)

8. **Acte d'établissement**

Présentation de l'acte d'établissement pour l'année 2021-2022. Statu quo.

9. **Mesures budgétaires (montants et plan de déploiement)**

Présentation des différentes mesures par monsieur Fortin.

CE20/21-41

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Martin, parent membre du conseil,

Mesures protégées :

- que pour la **Mesure 15012 Aide alimentaire (annexe 79)**, un montant de 607 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : Achat de collations pour les élèves ;
- que pour la **Mesure 15027 Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel) (annexe 95)**, un montant de 959 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : Formation et accompagnement des enseignants et des autres intervenants scolaires;

De plus, un montant de **110 620 \$** fut mis en commun aux Services éducatifs aux jeunes pour l'embauche de professionnel ;

- que pour la **Mesure 15029 Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (annexe 29)**, montant de 3287 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : Embauche d'une personne pour l'animation des deux récréations du matin et de l'après-midi;
- que pour la **Mesure 15103 Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (annexe 57)**, un montant de 1996 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : Achats de livres de bibliothèque.

De plus, un montant de **1 500 \$** fut mis en commun aux Services éducatifs aux jeunes pour l'acquisition de livres et de documentaires ;

- que pour la **Mesure 15104 Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire (annexe 66)**, un montant de 156 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : Achat de livres pour les élèves du préscolaire et du 1er cycle ;
- que pour la **Mesure 15186 Sorties scolaires en milieu culturel (annexe 48)**, un montant de 4644 \$ a été reçu et le plan de déploiement prévu est : puisqu'il est impossible de visiter des milieux culturels en raison de la situation sanitaire actuelle, nous prévoyons la tenue de spectacles, d'expositions ou de représentations en mode numérique « visites virtuelles » (ou à l'école) ;

Mesures dédiées, mais dont les ressources sont mises en commun centralement :

- que pour la **Mesure 15031 Soutien à la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence, de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant**, le montant centralisé de **119 204 \$** est utilisé pour soutenir l'ensemble des établissements dans leurs plans de lutte et défrayer les frais annuels du service BÉNADO ;
- que pour la **Mesure 15055 Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes**, le montant de **104 535 \$** est utilisé centralement pour l'embauche de ressources professionnelles afin de soutenir l'ensemble des établissements dans leurs activités d'intégration;
- que pour la **Mesure 15313 Soutien à l'ajout de classes spéciales**, le montant de **669 550 \$** a été reçu par la commission scolaire et mis en commun pour contribuer au financement de l'ajout de classes spécialisées au primaire et au secondaire en 2020-2021.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

10. Grilles-matières 2021-2022

La direction propose le statu quo et souligne que les heures allouées à l'enseignement du français et des mathématiques sont au-delà du seuil minimal exigé par le MEES. Il explique ensuite pourquoi les élèves du GADSP consacrent plus d'heures que les autres groupes à l'éducation physique.

CE20/21-42

Conformément à l'article 86 de la Loi sur l'instruction publique, il est proposé par madame Martine Hébert d'approuver le temps alloué à chaque matière pour l'année 2021-2022 tel que décrit aux grilles-matières déposées par la direction pour chacun des cycles, incluant le préscolaire et GADSP.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

11. Entrée progressive du préscolaire 2021-2022

Dépôt de l'horaire de l'entrée progressive. Une activité d'accueil aura lieu cette année à l'extérieur en mai.

CE20/21-43

Conformément à l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique, il est proposé par madame Marie-France Tremblay d'approuver la modification aux heures d'entrée et de sortie des élèves du

préscolaire dans le but de permettre une entrée progressive du mercredi 1^{er} septembre au mardi 7 septembre 2021, le tout tel que prévu au document déposé par la direction.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

12. Programmation des activités

a) Secrets de castelet

Activité animée par un marionnettiste pour tous les élèves les 17, 18 et 19 mai prochains.

CE20/21-44

Il est proposé par madame Stéphanie Lebel d'approuver l'activité **Secrets de castelet** présentée aux élèves les 17, 18 et 19 mai prochains et d'autoriser une dépense de 1655.64 \$ prise dans la mesure 15186 Sorties scolaires en milieu culturel (annexe 48), le tout tel que prévu au document déposé par la direction.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

13. Projet de semis et vente de fleurs dans le groupe GADSP

Le groupe GADSP souhaite organiser une vente de semis pour financer l'achat de matériel éducatif ou une activité récompense pour le groupe.

CE20/21-45

Considérant l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant les caractéristiques du fonds à destination spéciale ;

Considérant le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Considérant la règle 73-8 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries « Fonds à destination spéciale »

Considérant les pouvoirs du conseil d'établissement ;

Il est proposé par madame Marie-France Tremblay d'autoriser les élèves et intervenants du groupe GADSP à tenir une campagne de financement consistant en la vente de semis. Les sommes amassées seront déposées dans le projet F3003. Cette campagne de financement servira à acheter du matériel éducatif pour la classe ou à payer les coûts d'une activité récompense pour le groupe. Advenant un déficit, il sera comblé par une nouvelle campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons également la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

14. Fonds à destination spéciale

Présentation des soldes à jour du fonds à destination spéciale.

15. Règles de fonctionnement du service de garde

On propose la reconduction du guide de l'utilisateur du service de garde pour l'année 21-22. Seules les dates ont été mises à jour, les règlements et le code de vie sont les mêmes.

CE20/21-46

Conformément à l'article 256 de la LIP, il est proposé par madame Martine Hébert d'approuver le guide de l'utilisateur du service de garde pour l'année 2021-2022, tel que présenté par la direction de l'établissement (après correction de quelques coquilles dans le document).

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

16. Nomination de bénévoles

Monsieur Martin souligne que le comité de parents du Centre de services scolaire reconnaît annuellement l'implication des bénévoles dans les écoles. Pour avoir droit de nommer un bénévole lors de la soirée reconnaissance, un membre du conseil d'établissement doit être nommé au comité de parents, ce qui n'est pas le cas cette année. Cependant, comme la soirée n'a pas eu lieu l'an dernier, nous pouvons faire une nomination pour 2019-2020. Plusieurs noms sont proposés, dont celui de madame Martine Hébert. Monsieur Martin recueillera les suggestions jusqu'au 15 avril.

17. Rénovations été 2021

Réfection de la toiture.

18. Organisation de participation de parents (OPP)

Madame Hébert souligne les points suivants :

- Le matériel de printemps pour les récréations a été acheté;
- Achat de chocolat de Pâques pour tous les élèves;
- Préparation d'un bricolage de Pâques, tout inclus, pour les classes;
- L'entente pour la récupération des cannettes et bouteilles consignées avec les 2 dépanneurs est terminée; il reste le point de dépôt de la municipalité et le Métro. On prévoit solliciter à nouveau les dépanneurs après la Saint-Jean-Baptiste et à Noël;
- Présentation du projet d'amélioration de la bibliothèque.

19. Information du président du conseil d'établissement

En lien avec la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement, monsieur Martin précise que le conseil doit consulter, au moins une fois par année scolaire, les élèves ou un groupe d'élèves. Il souhaite la tenue d'une consultation avant la fin de l'année scolaire afin que les élèves (surtout les plus vieux) partagent leur vision de l'école et les choses qu'ils souhaiteraient améliorer.

20. Information des membres du personnel de l'école

Mesdames Lantagne et Brisebois mentionnent :

- La réouverture du parc-école;
- La célébration de la fête de St-Patrick, une initiative de madame Lapré, enseignante de 2^e année.

21. Information de la responsable du service de garde

Madame Lanteigne mentionne que les locaux ont été réaménagés faisant suite aux nouvelles directives de la santé publique. Les enfants s'adaptent bien.

22. Information du représentant de la communauté

Monsieur Boyer mentionne :

- La chasse aux cocos de Pâques le 3 avril prochain;
- L'aménagement d'un nouveau parc aquatique en partenariat avec Vegpro;
- L'ouverture officielle du point de dépôt pour la récupération des cannettes consignées.

Madame Brisebois s'informe sur la possibilité de mettre en place un jardin communautaire entre le terrain de tennis et l'école, jardin qui pourrait être entretenu par le camp de jour cet été. À suivre.

23. Information de la direction d'école

Monsieur Fortin mentionne les points suivants :

- L'École de la vue sera présente à l'école le 20 avril prochain pour les élèves du préscolaire;
- Afin de récompenser les élèves du GADSP pour leurs efforts, madame Poiré, PEH du groupe, apportera son lapin de temps en temps. Les autorisations requises des parents seront obtenues;

On demande l'avis du conseil pour la photo scolaire de groupe de l'an prochain.

24. Coups de cœur 2020-2021

La fête de la St-Patrick;

La capacité d'adaptation des élèves à toutes les mesures depuis le début de l'année.

25. Levée de l'assemblée

Prochaine rencontre le 27 avril 2021 à 19 h.

CE20/21-47

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, monsieur Frederic Weekers propose la levée de l'assemblée à 20 h 33.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

Daniel Martin, président

Jean-François Fortin, directeur